

Conseil d'administration du 16 juin 2026

Délibération n°3

Objet : Désignation de délégués auprès du CNAS

Le SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX à 11h30, le conseil d'administration dûment convoqué le 10 juin 2026 s'est réunie en l'Hôtel TASSIN, 3 rue de la Bretonnerie à ORLÉANS, sous la présidence de M. Ariel LÉVY.

Etaient présents :

Collèges	Titulaires	Pré	Rep.	Suppléants	Pré
		.			.
EPCI	POULAIN Hubert	☒	☐		☐
	LEGRAND Gérard	☒	☐		☐
	PAOLETTI Jacques	☒	☐	LAHAYE Jean-François	☐
	JUBERT Eric	☒	☐		☐
	CHOFFY Patrick	☒	☐	VOISIN Patrice	☐
	GAURAT Hervé	☒	☐		☐
	TATERCZYNSKI Alexis	☒	☐		☐
	LARCHERON Gérard	☒	☐		☐
	SCHMITT Jean-Marc	☒	☐	JOURDAIN Philippe	☐
	HAUER Eric	☒	☐		☐
	NEVEU Didier	☒	☐	HAQUET Clément	☐
	GANNAT Fanny	☒	☐		☐
	ROUALDES Jean-Michel	☒	☐		☐
	TOUCHARD Alain	☐	☒		☐
	BARRUEL Béatrice	☒	☐		☐
	DOUCERON Hervé	☒	☐		☐
Départements	LEVY Ariel	☒	☐	VALLIES Jean-Vincent	☐
	GAUDET Marc	☐	☐	NERAUD Frédéric	☐
	LEMOINE Stéphane	☐	☐	BUISSON Hervé	☐
	BAUDU Stéphane	☐	☐	LHERITIER Catherine	☐
Région	JACQUET David	☐	☐	SAUTREUIL Magali	☐

Nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration	21
Nombre d'administrateurs en exercice	21
Nombre d'administrateurs présents et représentés	17
Quorum (majorité)	11

~~~~

*Le Conseil d'administration de l'EPFLi Foncier Cœur de France,  
Vu le rapport du Président du Conseil d'administration,*

**DELIBERE**

=====

Article 1 : le rapport et ses annexes sont adoptés.

Article 2 : Madame Fanny GANNAT est désignée représentante, en qualité de délégué élu, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Article 3 : la désignation de Madame Constance SAINT-PRIX est confirmée en qualité de délégué des agents et de correspondant au sein de l'Etablissement.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,



**Ariel LÉVY**

Président de l'EPFLi Foncier Cœur de France

Publication sur le site internet [www.fonciercoeurdefrance.fr](http://www.fonciercoeurdefrance.fr) le 25/06/2026